

## Conseil communautaire du 22 mai 2012

**Pôle** : Mobilité et stationnement

**Politique publique** : Transport et Déplacement

---

### **Objet : Motion sur le schéma directeur du RER A**

---

Le STIF vient de rendre public le schéma directeur de la ligne du RER A. Celui-ci doit permettre d'apporter des réponses précises et à court terme aux dysfonctionnements de cette ligne, dans l'attente de mesures structurelles indispensables à moyen et long terme.

Depuis des années, l'agglomération de Cergy Pontoise est particulièrement mobilisée sur le sujet et sur les problèmes récurrents de régularité et de qualité de service subis par les usages du RER A.

Elle a alerté à plusieurs reprises le STIF et la SNCF (courriers du 2 décembre 2010, 1<sup>er</sup> février 2011, 8 novembre 2011), sur les difficultés rencontrées quotidiennement par les usagers du RER A et les conditions inacceptables de transport marquées par des retards répétés ou des annulations de trains, un déficit d'information voyageurs, des fréquences insuffisantes notamment le soir et pendant le week-end, un grave manque de propreté.

Elle a régulièrement sollicité l'autorité régulatrice des transports en commun, la SNCF, la RATP et RFF sur les dispositions qu'il est nécessaire de prendre sans attendre la mise en service d'infrastructures lourdes, qui pourront durablement améliorer la qualité du réseau. Par ailleurs, une commission d'enquête sur le RER A a été conduite entre décembre 2011 et mars 2012 devant laquelle le Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a été auditionné le 25 janvier 2012.

Les études pilotées par le STIF se sont achevées au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Le schéma directeur a été présenté lors du comité de pilotage du 4 mai 2012 en vue de son approbation au Conseil d'administration du STIF du 6 juin prochain.

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise se félicite de ces premiers résultats. Elle apprécie que l'action menée avec vigueur depuis plusieurs années auprès du STIF et de la SNCF ait porté ses fruits et que plusieurs de ses préconisations ait été retenues.

L'engagement pris par le STIF dans la résorption des difficultés du RER A est une source de satisfaction. Il témoigne de la prise de conscience par la région Ile de France et du STIF de la nécessité d'agir vite et de manière coordonnée.

Sur la base d'une analyse globale du RER A, le schéma directeur présente un socle de propositions tenant compte de l'ensemble des aspects de cette ligne majeure du réseau francilien<sup>1</sup> :

- **améliorer les performances de la ligne** : augmenter la capacité, supprimer les points de fragilité d'exploitation, améliorer l'exploitation commune de la ligne par les opérateurs
- **réformer la gestion des situations perturbées** en plaçant le voyageur au centre du dispositif
- **adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs**
- **améliorer la qualité de service**

Compte tenu de l'urgence de la situation, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise **demande que la mise en oeuvre du schéma directeur soit engagées dans les délais les plus brefs** pour offrir des améliorations à court terme en faveur des usagers :

#### A court terme

- en priorité la poursuite du déploiement des matériels à 2 niveaux,
- le maintien de la mise en place d'un train de réserve en gare des Hauts de Cergy afin de résorber les retards sur la plage horaire du matin et du soir,
- le renforcement de la réserve de conducteurs en gare de Nanterre-Préfecture,
- l'amélioration de l'information des voyageurs par un système centralisé,
- le renforcement des prestations de nettoyage en gare des Hauts de Cergy.

#### En 2013 et 2014 : renforcer l'offre et la qualité de service

- le renfort de l'offre d'été en 2013 (maintien des horaires « d'hiver » au cours de la seconde semaine de juillet),
- la prolongation d'une heure soirée (jusqu'à 21h30 au lieu de 20h30 actuellement au départ de Châtelet) de l'intervalle de 20 mn entre les trains.
- la rénovation de la gare de Cergy-Préfecture (Grand Centre), nécessitant une amélioration sensible de la qualité de service pour les voyageurs

#### A moyen terme : consolider la « robustesse » de la ligne

- le pilotage automatique dans le tronçon central (2018),
- **le renforcement de la branche de Cergy pour éviter de subir les conséquences des difficultés des autres branches, grâce à la création de voies supplémentaires en gare des Hauts de Cergy pour permettre le retournement des trains, l'augmentation des capacités de stationnement des rames et le lavage des rames (2018-2019),**
- l'optimisation de l'offre globale sur le réseau ouest-francilien avec l'étude pour le report sur la branche de Cergy, à l'échéance de Eole et LNPN, des RER desservant actuellement Poissy. La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise demande que la suppression de la branche Paris-Saint Lazare qui dessert actuellement Cergy en heures de pointe n'intervienne que postérieurement à la mise en place de Eole et de la LNPN et à la seule

---

<sup>1</sup> Le RER A est la ligne ferroviaire la plus dense d'Europe avec plus d'1 million de voyageurs /jour.

condition qu'il en résulte des améliorations quantitatives et qualitatives de l'offre du RER A sur la branche de Cergy.

La Communauté d'agglomération demande que les financements correspondants soient inscrits prioritairement par le STIF.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise réitère ses demandes de :

- suppression de façon urgente de l'interconnexion en gare de Nanterre-Préfecture
- création de trains directs entre Cergy-Pontoise et La Défense<sup>2</sup>, pour offrir des liaisons plus rapides en Cergy-Pontoise et La Défense et Paris, permettre le maintien d'une desserte en cas de situation perturbée, et soulager l'exploitation de la ligne du RER A dont la longueur rend sa gestion complexe. La Communauté d'agglomération demande qu'une étude soit engagée pour évaluer de façon objective et argumentée les avantages et inconvénients de cette demande.

Toutes ces mesures, prises globalement, permettront d'apporter des réponses acceptables à une situation vécue quotidiennement par des milliers d'usagers.

En améliorant de manière concrète les conditions de transports des usagers du RER A, ces mesures accompagneront la période de transition à l'issue de laquelle seront mis en œuvre les équipements structurants nécessaires pour un réseau de transport régional plus performant sur cette partie de l'Île de France, que ce soit la mise en route de EOLE, la LNPN et les tangentielles.

---

<sup>2</sup> les études ont montré la faisabilité technique d'un retournement en gare de La Défense